



Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 23 février 2018

Question n° 3

Récapitulatif des marchés conclus en 2017

Le Conseil communautaire s'est réuni le vendredi vingt-trois février deux mil dix-huit à dix-neuf heures, salle des Actes, Mairie de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLACANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	Almaric GUIDOUX
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Raymond CHALMET	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Patrick CIAJOLO	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Annie JANVIER	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Bernard JAMET	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	Pouvoir à Jacqueline MALLARD
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Madame Muriel CANIFET	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Monsieur Bernard DUMAY	Absent
NOZIÈRES	Madame Jacqueline MALLARD	
ORCENAI	Monsieur Guy THOMAS	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Maurice LAUROY Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Clarisse DULUC
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Thierry VINÇON Madame Annie LALLIER Monsieur Claude ROGER Madame Élisabeth MÉRIOT Monsieur Guy LAÏNÉ Madame Françoise LANOUE Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Jacques DEVOUCOUX Madame Sophie MARTINAT Monsieur Yves PURET Madame Magalie MOINE Monsieur Alain VAISSON Monsieur Michel MROZEK Madame Ginette HURTAULT Monsieur Gilbert AUBRUN Monsieur Alain POUILLOU	Pouvoir à J.DEVOUCOUX à partir du 10 Pouvoir à Alain VAISSON Pouvoir à Guy LAÏNÉ Pouvoir à Annie LALLIER Absent Absent Pouvoir à Michel MROZEK
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Bertrand DESNOIX	
VERNAIS	Monsieur Philippe BOULIC	Pouvoir à Claude ROGER

Membres en exercice : 38
Membres présents : 28
Membres votants : 35

Secrétaire de séance : Madame Annie JANVIER

Date de la convocation : 16 février 2018
Date de l'affichage : 16 février 2018

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20180223-180223-Quest03-
DE
Date de télétransmission : 06/03/2018
Date de réception préfecture : 06/03/2018

Extrait du Registre des délibérations

Séance du vendredi 23 février 2018

Question n° 3

Récapitulatif des marchés conclus en 2017

Monsieur Thierry VINÇON, Président, présente ce dossier.

Vu le Code des marchés publics, remplacé par le décret n° 2016-360 du 25 février 2016 relatif aux marchés publics,

vu l'arrêté du 21 juillet 2011 relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs,

considérant que cette liste a été présentée au Bureau des Maires, réuni le vendredi 09 février 2018 et transmise à la synthèse,

la liste des marchés conclus par Cœur de France en 2017 est communiquée ci-après.

MARCHÉS DE FOURNITURES ET SERVICES

de 20 000 € HT à 89 999,99 € HT

- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la route de Lignièrès à Orval, signé le 10 mars 2017 avec le Cabinet Merlin - 45400 Semoy
- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Guillon à Saint-Amand-Montrond, signé le 19 avril 2017 avec le Cabinet Merlin - 45400 Semoy
- Étude géotechnique et suivi piézométrique préalables à la création du réseau de collecte des eaux usées de la Celle/Bruère, signé le 27 octobre 2017 avec le bureau d'études ECR Environnement Centre Ouest - 37300 Joué-les-Tours
- Conseils en gestion financière et fiscale pour Cœur de France et les communes membres, signé le 20 décembre 2017 avec GC Conseil - 75007 Paris

de 90 000 € HT à 206 999,99 € HT

- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire dans l'ancien couvent des Capucins à Saint-Amand-Montrond, signé le 7 juillet 2017 avec le Cabinet d'architecture Stéphane PICHON - 03000 Moulins

de 207 000 € HT et plus

Néant.

MARCHÉS DE TRAVAUX

de 20 000 € HT à 89 999,99 € HT

- Réfection de voirie, route de Saint-Georges à La Groutte, signé le 14 avril 2017 avec l'entreprise SETEC-TTR - 18000 Orval
- Création d'un chemin de randonnée reliant le lac de virlay à Saint-Amand-Montrond à l'Abbaye de Noirlace à Bruère-Allichamps, signé le 21 avril 2017 avec l'entreprise SETEC-TTR - 18200 Orval

de 90 000 € HT à 5 185 999,99 € HT
Néant.
de 5 186 000 € HT et plus
Néant.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
donne acte à Monsieur le Président de cette communication.**



Le Président

Thierry VINÇON